

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Louis Eugène Tallon, 27 mars 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Eugène Tallon, 27 mars 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Eugène Tallon, 27 mars 1875, 1875-03-27

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48397>

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 4 p. (110r, 111r, 112v, 113r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 mars 1875](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Tallon, Louis Eugène](#)

Lieu de destination 3, rue Hautefeuille, Paris

Description

Résumé Sur la liquidation de la Société de colonisation europeo-américaine du Texas. Godin souhaite dresser un état détaillé des valeurs que la société possède en France pour accomplir convenablement la mission de la commission [de liquidation de la société]. Il calcule que ces valeurs permettraient de distribuer 11 % de la valeur des actions (987 817,59 F) aux actionnaires ; en ajoutant le produit de la

vente des terres du Texas, on obtiendrait un montant supérieur à celui proposé par Cantagrel. Godin est partisan d'autoriser Giraud à vendre les terres au prix de 75 cents les meilleures terres et 50 cents les autres, afin de mettre la société en situation de verser aux actionnaires 20 % de la valeur des actions. Dans le post-scriptum, Godin récapitule le montant des actifs de la société (114 266 F en France et 86 000 F aux États-Unis) et fait part de ses regrets que le *Bulletin* n'ait pas publié les observations qu'il avait faites à l'assemblée générale du 18 mars 1875. NotesL'assemblée générale des actionnaires de la Société de colonisation européen-américaine du Texas du 18 mars 1875 décide la création d'une commission de cinq membres chargée de rechercher des acquéreurs actifs de la société ; Jean-Baptiste André Godin et Louis Eugène Tallon en sont membres (voir en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k123825j/f258>, consulté le 14 février 2023).

Mots-clés

[Conflit](#), [Finances d'entreprise](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)
- [Giraud, F. \[monsieur\]](#)
- [Société de colonisation européen-américaine du Texas](#)

Œuvres citées [Bulletin de la Société de colonisation européen-américaine au Texas, Paris, Bruxelles puis Réunion, San Antonio \(Texas\), 1855-1875.](#)

Lieux cités [Texas \(États-Unis\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 11/10/2023

Quise 27 Mars 1875

Cher Monsieur Gallon,

Il me paraît indispensable, pour recevoir convenablement la mission dont notre commission est chargée, de relever un état détaillé des valeurs que la société possède en France et du prix d'achat de ces valeurs.

Je demanderai cet état à M. L'ontaguel, mais je serais heureux que vous vous en occupassiez avec moi auprès de lui.

D'après le dernier bulletin, nous	
avons en espèces;	10 880, 37 ⁴
En valeurs de bourse	8 718, 40

— Quelles sont ces valeurs ?

— A quelles dates ont-elles été achetées ?

En comptes divers	16 958, 01
-----------------------------	------------

— Quels sont ces comptes ?

— Quels sont les débiteurs ?

Mobilier	716, 10
--------------------	---------

Total	<hr/> 114 266, 88
-------	-------------------

Nos valeurs en routes doivent se vendre avec bénéfice. Or, comme Cantagrel accuse le chiffre de 987 817^{fr}, 59^{ct} d'actions ayant droit à la répartition, il y a donc au moins par le seul fait des valeurs en France plus de 11 % à distribuer aux actionnaires, pour ce qui est à la disposition de notre agent.

Nous avons encore 4^l ou 4^h mille acres de terres au Texas; on parle de les céder au quart de leur valeur; il est vrai que M. Giraud a écrit que si l'or précipitait trop, on n'en trouverait peut-être que ce prix, mais c'est là ce qui peut nous arriver de pire, et il dit d'un autre côté que les chemins de fer donnent de la valeur à nos terres.

Dans cette situation le mieux il me semble serait d'autoriser la vente des terres à 75 cents, puis à 50 cents.

On en retirerait certainement, quelles que soient les ventes que l'on fasse, un produit supérieur à celui offert par Cantagrel.

Nous avons un devoir à remplir, c'est de sauvegarder les intérêts des actionnaires, la route précipitée à laquelle les résolu-

211
tions du conseil de surveillance pourraient
aboutir, me semble compromettre.

Il faut d'abord assurer et opérer la
répartition des valeurs disponibles en
France, et n'en réserver que ce qui est
nécessaire pour assurer la marche des
services, puis faire en sorte que la vente
de nos terres s'opère sur la plus large
base possible au Occas, en en diminuant
le prix.

Il ne me paraît pas impossible, en
agissant ainsi de retirer de ce qui reste
au Occas 8 à 10 % du capital action ;
ce serait donc 10 % environ que les
actionnaires recevraient en deux ou
trois paiements ; cela vaudrait mieux
que de ne recevoir que 10 % en une
seule fois, car l'offre actuelle conduit
à cela.

A moins que M. Cantagrel n'ang-
mente sérieusement le prix qu'il offre,
il me semble qu'il y aurait dès mainte-
nant à informer M. Giraud qu'il est
autorisé à vendre au prix de 71 cents
les meilleures terres, et au prix moyen
de 50 cents les autres terres. Hoare

aurions aimé à faire, à la fin de l'année, une répartition supérieure à celle qui nous est offerte, et il nous restait au Casas des terres dont on se débarrasserait au mieux ensuite.

Veuillez, cher Monsieur Gallon, me répondre le plus vite possible, et agréer, je vous prie, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Edmond

P.S. Vous pourrez soumettre cette lettre aux autres membres de la commission, et, en ce cas leur faire remarquer :

Que notre avoir en France étant d'environ 114 266⁰⁰,

celui en Amérique, sur les estimations les plus basses données par M. Giraud pour une liquidation précipitée ^{ou} immédiate, serait ^{encore} d'environ 86,000

Total 200,266

Mais avec un peu de précaution on pourrait trouver plus que cela, de manière à payer tous les frais. C'est donc environ 20 %.

Ces observations je les ai faites à l'Assemblée du 18^e; j'ai regretté que l'on n'ait pas cru devoir les consigner au bulletin.